

dessous de l'apophyse externe, il est, à la rigueur, possible et même facile d'en pratiquer la section dans les cas de contracture ou de rétraction du muscle, mais les indications de cette opération ne me paraissent pas suffisamment déterminées. D'ailleurs, je ne la conseillerais que lorsqu'il existe une surdité complète du même côté.

*Muscle de l'étrier.* — Le *muscle de l'étrier* est également un muscle réfléchi dont le corps charnu est, comme le précédent, enfermé dans un canal osseux. Il représente la quatrième partie environ du muscle du marteau. Il donne naissance à un tendon qui se réfléchit à angle droit au sommet de la pyramide pour aller se fixer sur le col de l'étrier, en dehors du point de réunion des deux branches de cet osselet. On peut donc considérer le muscle de l'étrier, comme prenant son point fixe au sommet de la pyramide et son point mobile sur l'étrier. Or, la direction de ce tendon n'est pas absolument horizontale, mais bien un peu oblique d'arrière en avant et de dehors en dedans. Il résulte de sa direction horizontale qu'en se contractant le muscle attire la tête de l'étrier vers la pyramide, c'est-à-dire vers la paroi postérieure de la caisse ; mais, puisque l'étrier est enclavé par sa base dans la fenêtre ovale, il ne peut être attiré en totalité, mais seulement exécuter un mouvement de bascule en vertu duquel sa branche antérieure se dégage de la fosse ovale, tandis que la branche postérieure s'y engage davantage. Cependant, ce mouvement n'est pas le seul : il est certain que de la direction légèrement oblique de dehors en dedans qu'affecte le tendon du muscle résulte, en même temps que le mouvement de bascule précédent, un mouvement de totalité en vertu duquel la base de l'étrier tend à se dégager de la fenêtre ovale. Ce n'est pas, d'ailleurs, ici le lieu de discuter plus longuement l'action du muscle de l'étrier, qui a exercé la sagacité d'un grand nombre d'auteurs. Je dirai seulement que la plupart ne lui attribuent d'influence que sur la membrane du tympan. C'est ainsi que pour Bonnafont le muscle de l'étrier est, comme le muscle du marteau, un tenseur partiel de la membrane du tympan, n'agissant que sur sa partie antérieure et contribuant seulement à la perception de sons graves, en sorte que, pour cet auteur, l'action simultanée de deux muscles, l'un tendant la partie postérieure, l'autre la partie antérieure du tympan, aurait pour effet la tension complète de cette membrane.

Je vois les choses d'une manière très différente. Le muscle de l'étrier est intimement lié au jeu de l'osselet sur lequel il s'attache. Il est antagoniste du muscle du marteau, c'est un modérateur ; son rôle est d'atténuer l'action trop vive du muscle du marteau sur la chaîne et de s'opposer à l'enfoncement de l'étrier dans la fenêtre ovale.

Il est très vraisemblable qu'il en est de l'oreille comme de l'œil, c'est-à-dire qu'elle est accommodée pour les sons ordinaires et que les muscles n'entrent en jeu que dans certaines circonstances, quand *on écoute* ; c'est alors que les deux muscles coordonnent leur action pour n'imprimer à l'étrier que les mouvements nécessaires. Le muscle de l'étrier joue encore un rôle très important lorsqu'un bruit très fort vient frapper l'oreille, tel qu'une détonation, par exemple.

Mais, dira-t-on, le muscle s'insère presque perpendiculairement à la direction de l'étrier, et, s'il imprime à cet osselet un mouvement de traction de dedans en dehors, grâce à sa légère obliquité, ce mouvement est fort restreint, tandis que la véritable action du muscle est de faire basculer l'os en détachant la